

## La plage de Nyon prend l'eau !

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nyon a la chance de posséder une plage qui a de nombreux et indéniables atouts. L'importante fréquentation de ce site, été comme hiver, est là, si besoin, pour nous le rappeler. Je pense que la Municipalité est tout à fait consciente que la plage est un lieu privilégié de la Ville de Nyon. Pourtant depuis de nombreuses années, plusieurs points restent malheureusement négatifs et certaines parties pourraient être revalorisées.

Depuis quelques années, la plage des Trois Jetées est un sujet qui revient régulièrement devant le Conseil Communal. Force est de constater que ce dossier est au point mort. (Pour rappel, voir les différentes interventions de Conseillers en fin de texte.)

De mon point de vue il y a des travaux urgents et indispensables à mener soit :

- Pour la zone A du plan, malgré son entretien, la pelouse reste une boue mystérieuse ! Celle-ci n'a pas été drainée et ré-engazonnée depuis quelques années, et a tendance à se dégrader et à s'étendre. A ce stade il est nécessaire d'entreprendre rapidement des travaux afin d'éviter que cela ne se péjore encore.
- Pour la zone B, il est à signaler un autre problème qui persiste année après année : le débordement du bassin de la douche qui inonde l'allée principale du bord de la plage et la bordure de la pelouse contiguë.

Ces deux points sont spécialement urgents car ils péjorent l'esthétique et la qualité de ces infrastructures pour les nombreux utilisateurs.

En partant de ce constat, je souhaite que la Municipalité étende sa réflexion à la revalorisation d'autres parties de la plage, ceci en tenant compte des moyens actuels et du fait que cet endroit demeure et reste un des lieux appréciés et accessibles de la population nyonnaise.

- Dans la zone C, les infrastructures se limitent à des vestiaires pleins de débris, sales, et pas avenants. De plus, la partie sanitaire a été supprimée. Alors que cette partie de la plage est à vocation plutôt familiale, il serait logique, pratique et sécuritaire que des sanitaires soient aussi fonctionnels à cet endroit.

La pataugeoire de la partie « familiale » et son pourtour (notamment les douches) mériteraient d'être repensés. Ceci dans l'optique de rendre ce lieu plus fonctionnel, propre, convivial et moins glissant.

- Persuadée que ce sujet est déjà à l'étude, je me permets de le rappeler. Notre plage devrait être fonctionnelle et accueillante pour le public à mobilité réduite : vestiaires, accès à la baignade, sanitaires et douches.
- La zone D pourrait être arborisée et ainsi proposer plus de zones d'ombre aux utilisateurs. Tandis que le « talus-mur » lui, pourrait être embelli dans un souci de biodiversité.

Je souhaite :

Que les travaux estimés comme urgents et indispensables (zone A et B) soient réalisés rapidement par la voie budgétaire de l'entretien courant.

Que la Municipalité étudie la réhabilitation des vestiaires de la zone C pour la saison 2019.

Que la Municipalité accorde une attention particulière aux installations pour les personnes à mobilité réduite et ce dès que possible.

Que la Municipalité soumette au Conseil communal un projet concernant la pataugeoire de la partie familiale et son pourtour et une arborisation la zone D, permettant ainsi d'offrir davantage d'ombre au public.

Je remercie d'avance la Municipalité pour sa diligence.

Je demande le renvoi de mon postulat directement à la Municipalité.

Aurélie Hegetschweiler

Nyon, le 29 septembre 2018

Notes

En 2011 la Municipalité répondait à une interpellation « Quel avenir pour la plage communale des Trois Jetées ? »: et disait que « *bien évidemment, la Municipalité souhaitait mettre ce lieu en valeur et l'entier* »

En 2014 : *Extrait du pt. 12 du PV du CC du 12 mai 2014*

*M. BEURET souhaite avoir des explications concernant la plage. L'année dernière il y avait un problème avec une plate-bande qui jouxte la voie de circulation de la plage au bas de la rampe, ce qui créait une zone boueuse. Des travaux auraient dû être faits, or, après l'orage de la veille, la situation est pire que l'année dernière. Il souhaite avoir des explications. Sans réponse malheureusement.*

Puis en 2015 : *Extrait du pt. 21 du PV du CC du 22 juin 2015*

*M. BEURET revient sur la bande de terre en bas de la rampe de la plage. M. le Municipal Claude DUPERTUIS lui avait assuré que des travaux seraient faits à la fin de la saison l'année dernière. Or, rien n'a changé et il le déplore vivement. M. le Municipal Claude DUPERTUIS pensait que cela avait été réalisé, mais si ce n'est pas le cas, il va se renseigner.*

